

Nouveaux Débats Publics

La place des seniors dans les entreprises

Rapport rédigé par :

Jean-Daniel Lévy, Directeur du Département Politique – Opinion

Marion Desreumaux, Chef de groupe au Département Politique – Opinion

Gaspard Lancrey-Javal, Chargé d'études au Département Politique – Opinion

Méthodologie d'enquête

- *Enquête réalisée en ligne du 12 au 14 juin 2013.*
- *Echantillon de 1510 individus représentatifs de la population française âgée de 18 ans et plus, à partir de l'access panel Harris Interactive.*
- *Méthode des quotas et redressement appliquée aux variables suivantes : sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle et région de l'interviewé(e).*

Évocations spontanées liées à la place des seniors dans les entreprises

Lorsque vous pensez aux personnes âgées de plus de 50 ans dans les entreprises françaises, quels sont tous les mots et expressions qui vous viennent spontanément à l'esprit ? (Question ouverte, réponses spontanées)

- À tous -

expérience

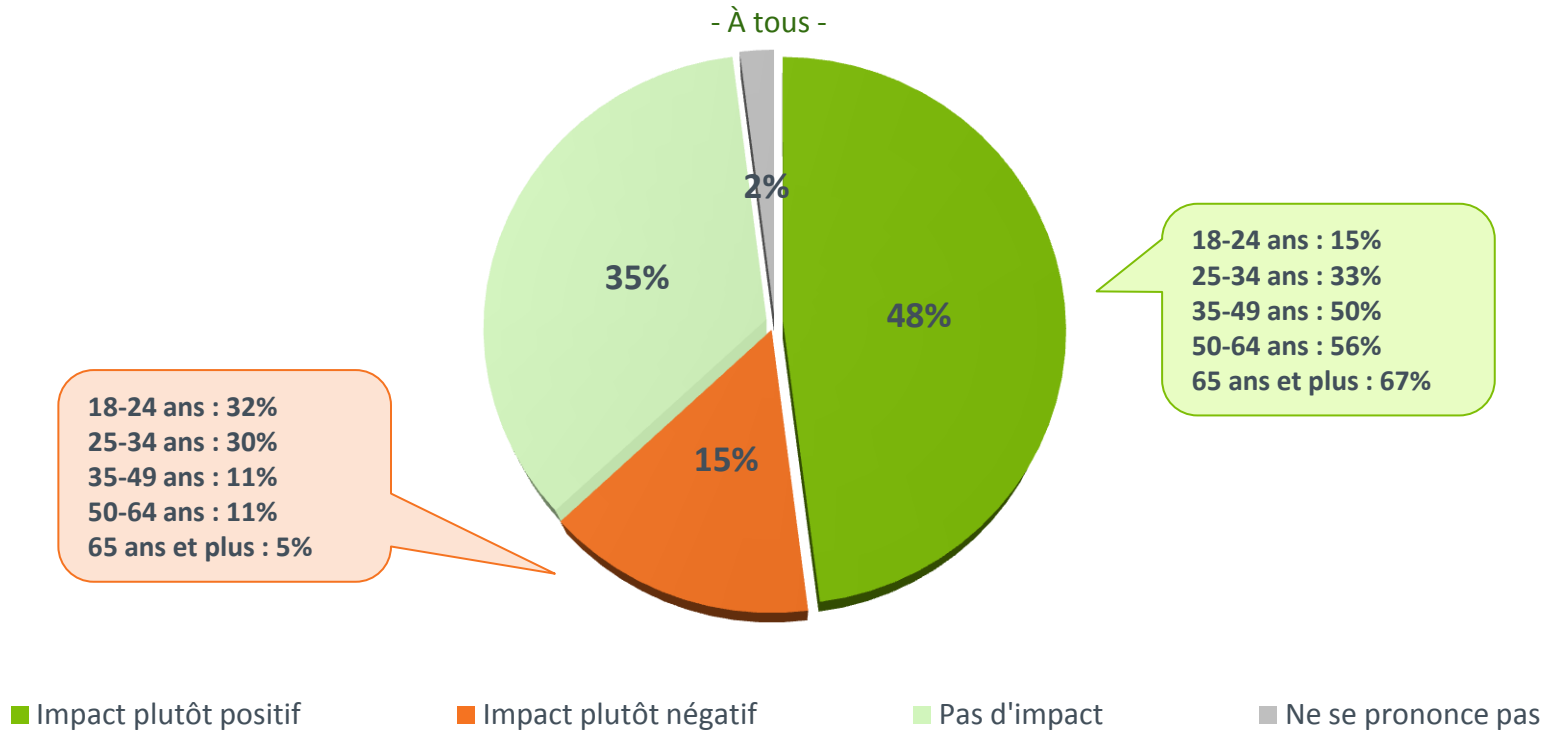
retraite



Le nuage de mots est automatiquement généré à partir de l'exhaustivité des réponses spontanées à la question ouverte. La taille d'un mot dans le visuel représente sa fréquence d'utilisation : le mot écrit en plus gros caractères est celui qui a été le plus utilisé par les sondés dans leurs réponses. L'emplacement d'un mot au sein du nuage n'a pas de signification particulière, pas plus que sa couleur.

Seuls 15% des Français jugent que l'emploi des seniors nuit à l'emploi des jeunes , quand 35% estiment au contraire que la présence de personnes de plus de 50 ans dans les entreprises favorise l'emploi des jeunes

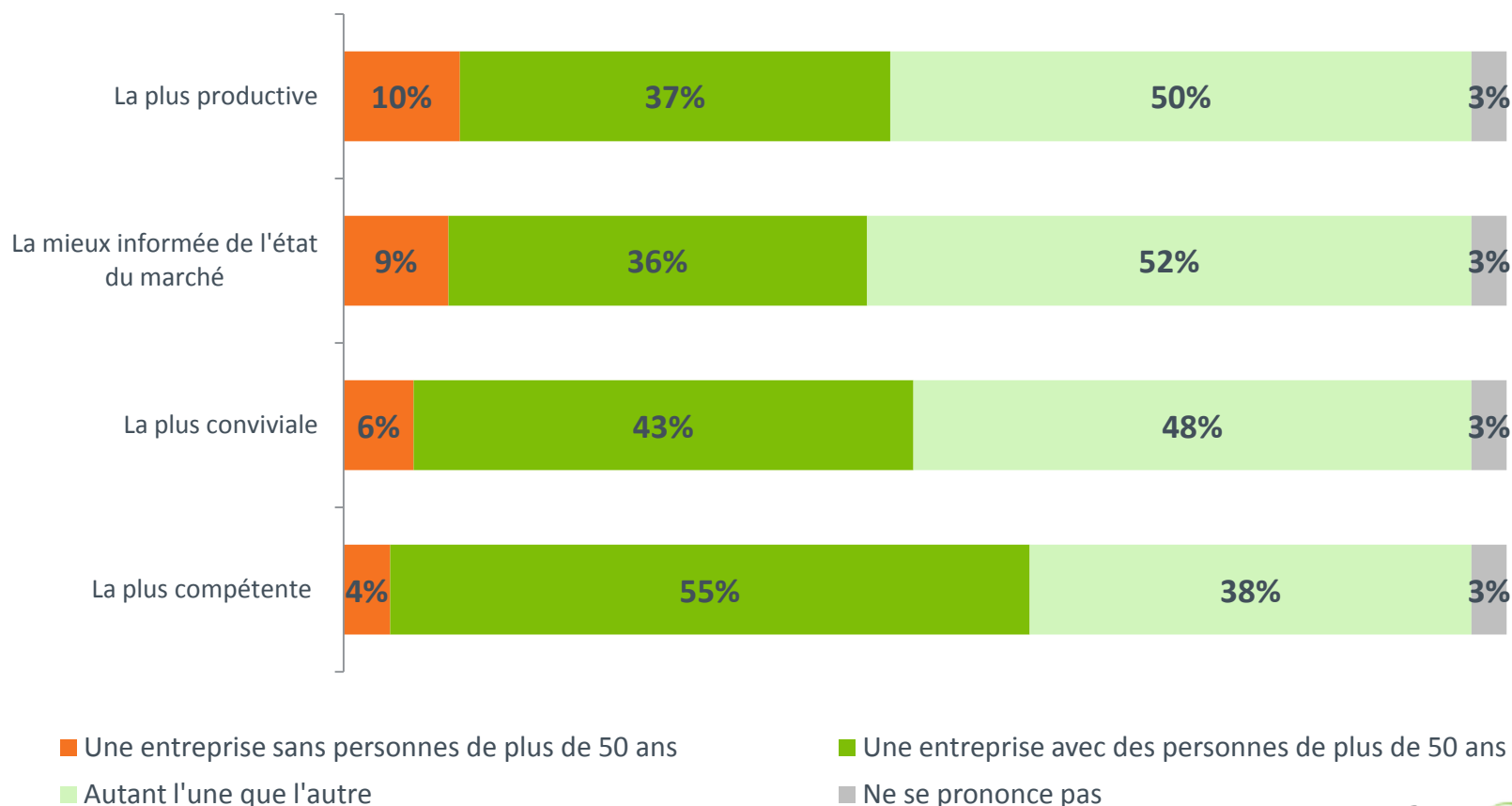
Selon vous, le fait que des personnes de plus de 50 ans soient employées dans des entreprises a-t-il un impact positif, un impact négatif, ou pas d'impact sur l'emploi des jeunes, c'est-à-dire les personnes de moins de 30 ans ?



Moins d'un Français sur dix juge qu'une entreprise sans seniors serait plus conviviale, productive et compétente qu'une entreprise avec des seniors

Selon vous, entre une entreprise au sein de laquelle aucune personne de plus de 50 ans ne serait présente, et une entreprise au sein de laquelle des personnes de plus de 50 ans seraient présentes, laquelle serait... ?

- À tous -



Trois Français sur quatre se déclarent favorables à l'instauration d'un quota légal de seniors dans les entreprises de plus de 50 salariés

Personnellement, êtes-vous tout à fait favorable, plutôt favorable, plus opposé ou tout à fait opposé à ce que les entreprises de plus de 50 salariés soient obligées par la loi – sous peine de sanctions financières – à engager un quota minimum de « seniors », c'est-à-dire de personnes de plus de 50 ans ?

